

Vivre ensemble



La Lettre de Saint-Michel-Escalus

n° 2 - Janvier 2021

Le mot du maire

L'horizon n'est qu'une ligne imaginaire s'enfuyant au fur et à mesure que l'on tente de l'approcher... C'est pourtant loin devant que nous devons regarder, en faisant fi des rétrospectives de l'année passée.

Vivre à Saint-Michel-Escalus est un privilège qui nous apaise face aux affres contemporaines.

Nous allons continuer à œuvrer afin de rendre notre village plus agréable encore, avec en point de mire, les jours meilleurs que chacun de nous attend avec une impatience légitime.

Je vous assure de mon attention particulière à cet égard, et vous adresse mes vœux chaleureux pour appréhender au mieux l'année nouvelle.

*Très bonne année
à chacune et chacun d'entre vous*

D. CLAVERY



Les travaux

Depuis le 25 mai 2020, date de l'installation effective des conseillers élus le 15 mars 2020, le conseil municipal s'est investi pleinement pour concrétiser, d'une part, les projets initiés par l'équipe précédente et d'autre part, engager des travaux rendus nécessaires pour la pérennité ou la sécurité sur la commune.



Après quelques ajustements aussi bien techniques que financiers, l'airial de la mairie est à présent doté de **toilettes publiques**.

L'implantation initialement envisagée a dû être modifiée en raison de la présence de câbles moyenne tension. L'enveloppe budgétaire a dû être revue à la hausse pour la réalisation des travaux de raccordement des réseaux qui n'avaient pas été prévus. La situation sanitaire actuelle ne permet pas la mise en service.



La desserte de **la Vaucelle** est à présent parfaitement carrossable.

Les travaux pour **l'éclairage de l'abribus** du Bas Rouge sont programmés par le Sydec en janvier 2021.

La route d'Escalus a été agrémentée d'arbres d'alignement.



Une campagne de **nettoyage des fossés** a été engagée.

Ont été réalisés la déviation et le reprofilage du fossé le long de la route des lacs depuis les Roselières. Le reprofilage du ruisseau Paribon entre la rue des Mimosas et la station de refoulement rue des Platanes sera réalisé fin janvier. Un rendez-vous est pris avec l'UTD pour l'entretien des fossés départementaux. Un audit complet est en cours pour planifier la suite des travaux.



Un **panneau pédagogique** sur la faune et la flore de la forêt landaise a été installé à l'airial de la mairie.

C'est l'occasion pour la commune de remercier Messieurs Jean-Henri Damestoy et Jean-Claude Yvrande pour leur conception ainsi que les agents de la mairie Philippe et Pierre pour la réalisation du support.

Sur le territoire de la commune, la **sécurité routière** est primordiale.



La route des Chevreuils sera équipée de plusieurs ralentisseurs-écluses (travaux en cours) et la création du quartier Lebègue délimitera la zone urbanisée.

Le carrefour de la route de la Mairie et de la rue des Mimosas sera équipé d'un plateau surélevé. Cet ouvrage, situé sur une route départementale, sera réalisé par l'UTD, organisme public incontournable.

Ces travaux constituent un premier volet de l'action engagée par la municipalité.

Les projets

Le lotissement

Nous avons pris connaissance du dossier du projet de **lotissement « LESBAREYRES »** initié depuis 2009. L'analyse permet ainsi de préciser les informations qui avaient été données dans les « *nouvelles de Saint Michel-Escalus* » n°12 de septembre 2019.

- ✓ D'une part, l'autorisation pour pouvoir ouvrir une voie de circulation permettant d'accéder à la parcelle appartenant à la commune n'a jamais été donnée. Aujourd'hui elle est clairement refusée.
- ✓ D'autre part, la commune devrait acquitter une somme de vingt-cinq mille euros au titre du dépôt, en 2019, d'une demande de défrichement et de l'arrêté du Préfet des Landes qui en a découlé. Or ce défrichement n'avait pas été autorisé par tous les propriétaires lors du dépôt de la demande.

A ce stade, le projet est dans une impasse qui nous oblige à demander le retrait de l'arrêté afin de ne pas grever les finances de la commune.

La salle des fêtes



La **salle des fêtes**, bien que relativement récente, est à présent attaquée par les termites. Une campagne de « détermitage » a été immédiatement entreprise. Lors de ce constat, des malfaçons qui trouvent leur origine dans une mauvaise exécution des travaux ont été mises en évidence et vont entraîner des travaux supplémentaires, notamment le remplacement du bardage.

Les églises



La commune est propriétaire de **deux églises**, l'une à Escalus, l'autre à Saint-Michel, et doit entretenir et restaurer ce patrimoine culturel.

L'église de Saint-Michel, édifiée entre le XII^{ème} et XIV^{ème} siècle, nécessite d'importants travaux.

Un cabinet d'architecte DPLG spécialisé dans les édifices patrimoniaux a été missionné pour un diagnostic complet. Le coût des travaux, très important pour la commune, doit faire l'objet d'une étude de financement adaptée (emprunts, subventions, dons, ...).



L'airial

Les études de **l'aménagement de l'airial** sont en cours. Le permis de construire de la halle sera déposé courant 1^{er} trimestre 2021.

Les animations

Animation Pêche du 18 août 2020



Par une belle après-midi d'été, les enfants ont pu s'initier aux joies de la pêche sur le plan d'eau des Roselières du Bas Rouge. Petits et grands ont partagé dans la bonne humeur les enseignements donnés par les professionnels de la Fédération départementale de la pêche. Les plus jeunes se sont révélés être des champions en herbe, chacun

se faisant applaudir lorsqu'il arborait fièrement sa prise. Cet apprentissage ludique a été suivi d'un goûter à l'ombre des saules.



Halloween / Samain



Suite à la décision des autorités de procéder à un nouveau confinement, l'après-midi récréative programmée pour Halloween a dû être annulée. Qu'à cela ne tienne : les membres de la commission "animation" ont rangé dans un tiroir leurs idées et leur matériel en espérant pouvoir en faire profiter les enfants en 2021. Tous les "petits jeteurs de sort" ont malgré tout pu avoir leur seau de bonbons, distribué en porte à porte.

Cérémonie du 11 novembre



Commémoration en nombre limité. Un bouquet de fleurs a été déposé à la mairie. Un discours émouvant a été prononcé par le maire qui, profitant de la présence d'un ancien combattant et d'un jeune porte-drapeau fier de cette mission, a rappelé le devoir de mémoire que chacun se doit d'entretenir à l'égard de tous ceux qui par leur sacrifice ont défendu nos libertés.

Noël des enfants



En cette année 2020 si particulière à cause de la crise sanitaire et des restrictions qui en découlent, le Père Noël, entouré de ses aides, a malgré tout fait une halte à Saint-Michel-Escalus pour une distribution de cadeaux aux enfants.

Repas des anciens



Le repas des anciens, qui a traditionnellement lieu en février, ne se tiendra pas en 2021. Ce moment de convivialité auquel les anciens attachent une importance toute particulière, a été remplacé par la distribution d'un panier gourmand élaboré par un restaurateur local.

Le mot des associations

LE COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes adresse ses meilleurs vœux pour 2021 à tous les habitants de SAINT-MICHEL ESCALUS. Notre souhait le plus fort, le retour à une vie normale et le plaisir de se retrouver dans la convivialité. 2020 restera dans les annales, pour la première fois depuis 50 ans, aucune festivité n'a pu avoir lieu. Evidemment nous ne baissons pas les bras et préparons l'année 2021, une nouveauté, l'organisation d'un « Bal à Papa ». Au grand plaisir de vous retrouver. Portez-vous bien.

Dates prévisionnelles de nos festivités 2021 si les conditions sanitaires le permettent :

Dimanche 21 Mars : Bal à Papa	Mardi 27 Juillet : Marché des producteurs
Samedi 24 Avril : Omelette aux asperges	Vendredi 6 Août : Jeux pour tous
Samedi 3 Juillet : Fête d'Escalus	Samedi 2 Octobre : Fête de Saint Michel
Dimanche 18 Juillet : Vide grenier	Samedi 20 Novembre : Fête du Beaujolais

LES BOULISTES de Saint-Michel-Escalus

L'amicale des boulistes adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année à tous les habitants de Saint-Michel-Escalus.

Notre souhait premier, le retour à une vie moins anxieuse et de se retrouver lors de bons repas ou lors de parties de pétanque joyeuses et conviviales.

L'amicale est ouverte à tous. Portez-vous bien. Bonne Année 2021.

ESCALE PLURIELLE peaufine ses animations en attendant la reprise d'une « vie rêvée ».

PROGRAMME 2021... si tout va bien.

- ✓ Une Escale « en voix » : Soirée cabaret, en la salle des fêtes autour d'Adrien Martin, pianiste chanteur, interprète la chanson de votre choix et vous invite à chanter en duo avec lui.
- ✓ Une Escale « Gasconne » : Soirée traditionnelle, en la salle des fêtes, repas et bal gascon. Nicolas et Sébastien, vous enseignent les pas et vous entraînent dans les rondos et autres masurkas.
- ✓ Une Escale « au chœur » : Chant choral en l'église d'Escalus.
- ✓ Une Escale « au fil de l'eau » : Descente en canoë, conférence sur les dangers de la mer, concours de peinture et de sculpture sur le thème de l'eau douce, concert « Piano sur l'eau ».
- ✓ Une Escale « improvisée » : Théâtre d'improvisation avec l'alligator (la ligue a tort) de Bordeaux, en la bergerie de Galoppe.
- ✓ Une Escale « à Trouchacq sur le Fouette » : Comédie musicale, en la salle des fêtes, de la compagnie Art sans cible de Castets : la vie d'un village autour du bar alternatif de Philo.

Nous n'avons pour l'instant aucune date à vous donner, ce que nous regrettons évidemment.

Nous n'avons que l'espoir de revenir auprès de vous partager de nouveau de bons moments, de sourires, rires, de sérénité... à bientôt !

LES CHASSEURS

Bridé par les directives préfectorales, le Plan de Chasse a évidemment été retardé mais est malgré tout en voie d'accomplissement. Aujourd'hui il n'est pas possible d'établir un calendrier d'animations pour l'année 2021. La chasse souffre d'un effondrement de ses effectifs, alors qu'il est nécessaire plus que jamais de réguler la faune sauvage. Il faut savoir qu'il est demandé aux chasseurs de gros efforts, tant dans la pratique qu'au plan financier.

Bienvenue donc aux chasseurs de tous horizons.

Le carnet

Le maire et les conseillers souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Michel-Escalus.

N'oubliez pas de vous faire connaître à la mairie (formulaire de contact, enfants, inscription obligatoire sur la liste électorale etc.).

Ils se sont mariés : Pauline ALTEIRAC et Alexandre BOSQUET le 5 octobre 2020

Il nous a quitté : Michel GILLY le 30 décembre 2020

2021 : La vie à Saint-Michel-Escalus

Informations pratiques

La mairie

178 route de la Mairie – 05 58 48 77 01 – mairie@saint-michel-escalus.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, les mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

Pour vos démarches, vous renseigner sur la vie de la commune, de la communauté des communes... vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet : www.saint-michel-escalus.fr

LES URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

Gendarmerie 05 58 55 08 95

Pharmacie de garde 3237

Centre antipoison 05 56 96 40 80

Vente de bois

Après délibération du conseil municipal, du bois de chauffage est mis en vente aux administrés de la commune, dans la limite du stock disponible.

- mélange de bois non débité : 20 € le stère à emporter,
- mélange de bois débité : 45 € le stère à emporter.

Merci de prendre contact avec la mairie.

Règlementation sur les nids d'hirondelle

Suite à la destruction de nids d'hirondelles à l'église St Michel, il nous semble important de rappeler la **loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature** :

Par les articles **L411-1 et suivants du code de l'environnement** et par **l'arrêté ministériel du 29/10/2009** fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire. En cas d'infraction, le délit peut être puni, par la police de l'environnement, **d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000,00 € et/ou jusqu'à un an d'emprisonnement** (article 415-3 du Code de l'environnement).

Entretien des fossés

En application du code civil (articles 640 et 641) les propriétaires riverains d'un fossé ont l'obligation de procéder à son entretien régulier. Des défauts d'entretien sont apparus au cours des derniers épisodes pluvieux. C'est pourquoi **les administrés concernés doivent veiller à cet entretien régulier**. Il consiste notamment à ramasser les embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches, détritus,...) et à curer et nettoyer les ouvrages de franchissement (buse et grille). Cet entretien ne doit pas rectifier ou recalibrer le fossé ni désherber ou utiliser des produits chimiques.

Stationnement sur les espaces verts publics

Les espaces verts publics ne sont pas un parking privatif.

L'arrêté municipal 3-2016 du 22 avril 2016 règlemente les espaces verts publics de la commune. Il rappelle notamment l'interdiction de stationnement et de circulation des véhicules à moteur sur les espaces verts publics.

Formulaire de contact des administrés

Un formulaire de contact est à votre disposition pour vous permettre de transmettre vos coordonnées à la mairie. Celle-ci pourra ainsi vous adresser « en temps réel » toutes informations utiles (avis de tempête ou autres phénomènes météorologiques, canicule, coupures d'électricité, animations mairie, etc.). Vous trouverez ce formulaire en mairie.

Remerciements

La municipalité tient à remercier Michel SIRBAIN qui nous a fait don de fournitures de bureau.

LE MOT DU PRESIDENT

« Les élections municipales de mars et juin 2020 ont conduit à la mise en place d'une équipe intercommunale en grande partie renouvelée.

Élu Président de Côte Landes Nature le 15 juillet 2020, j'ai fait le choix de m'entourer des 9 maires du territoire et de les associer au plus près, en leur attribuant à chacun une vice-présidence. J'accorde toute ma confiance à votre Premier Magistrat, Didier CLAVERY, qui a accepté la vice-présidence du volet Droit des Sols – Mobilité et Transition énergétique de la Communauté de communes.

Durant toute cette mandature, vos 29 représentants de l'intercommunalité mettront en commun les intérêts de leurs communes respectives pour le profit de toutes.

Nous nous engagerons sur 3 axes forts : la promotion de notre économie, le développement de notre attractivité touristique et la mise en place d'une politique de développement durable et de transition énergétique.

Ensemble, nous construirons un avenir qui conciliera la qualité de notre environnement et le développement de notre territoire. »

Philippe MOUHEL, Président de Côte Landes Nature, Maire de Castets

LES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUES DE CÔTE LANDES NATURE

Avec ses atouts naturels, touristiques et économiques, le territoire de Côte Landes Nature séduit de nombreux porteurs de projet. La Communauté de communes souhaite les accompagner en proposant des Zones d'Activité Economiques dédiées et aménagées.

A Linxe (Percq) et Lit-et-Mixe (Hillotan), les derniers lots ont été vendus en fin d'année.

A Castets, les ZAE de Lesté (route de Taller) et de Cazalieu (Route de Dax) sont en cours d'aménagement.

A Saint-Julien-en-Born, la Communauté de communes travaille à l'extension de la Zone d'Activité de Dardas.

Enfin à Léon, un ensemble foncier de 5 ha est identifié route de Magescq.

Infos et commercialisation : Service Développement Eco, Tél. 07 72 14 12 19, eco@cc-cln.fr

RENOVATION ENERGETIQUE : Côte Landes Nature créé un nouveau service pour ses administrés

Vous envisagez des travaux de rénovation et vous avez besoin d'un coup de pouce dans vos démarches de financement public ? La Communauté de communes intègre une plateforme de rénovation énergétique : " la plateforme en devenir " animé par Soliha.

Appelez dès à présent le 05 58 74 12 56 pour être accompagnés par des conseillers thermiciens.

Vous serez renseignés sur vos projets de construction, de rénovation, d'isolation, de chauffage mais aussi sur les aides financières disponibles ou simplement sur les gestes simples à faire pour diminuer vos factures. Tous ces conseils seront neutres et gratuits.

Consommons LOCAL

La **Communauté de communes** vient en soutien à ses commerces de proximité en mettant gratuitement à leur disposition une application mobile – TREZAM - qui leur permettra de mettre en ligne et de commercialiser leurs produits :

- Un accompagnement personnalisé des commerçants ;
- Une e-boutique locale, simple et sécurisée ;
- Appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine.

Plus d'info sur : <https://www.cc-cln.fr/Cote-Landes-Nature/Actualites/Les-actus-du-territoire/Consommons-local>

